Le document des informations clés et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir ainsi que toutes les caractéristiques et objectifs d'investissement.

Leleux Invest Dynamic World FOF

Classe R - Capitalisation - BE6370436584

Un compartiment de Leleux Invest, SICAV gérée par la société de gestion d'OPCVM de droit belge Leleux Fund Management & Partners S.A.

En quoi consiste ce produit

Ce fonds est un compartiment de la Sicav Leleux Invest. Leleux Invest est une Sicav de droit belge répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Objectifs et stratégie d'investissement

Objectif d'investissement : Le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs une croissance du capital sur le long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC. Afin de réduire le risque intrinsèque du fonds l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre différents organismes de placement collectif (OPC, OPCVM) eux-mêmes investis dans différentes classes d'actifs (obligations, obligations convertibles, actions etc.) dans une perspective à moyen ou long terme.

L'optimisation de l'appréciation du capital est recherchée dans l'allocation des actifs ainsi que dans la sélection des gestionnaires.

Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement, ou quant au remboursement du capital initial, ne peut être octroyée au fonds ou à ses actionnaires.

Indice de référence Le fonds est géré de manière active. Le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du fonds dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement du fonds.

Politique de durabilité Le gestionnaire du compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale d'investissements durables.

SFDR Article 8

Politique de distribution Tous les revenus que le fonds perçoit sont réinvestis.

Les risques associés à ce fonds

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de change: risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille.

Risque de capital: risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré.

Risque de crédit: risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille.

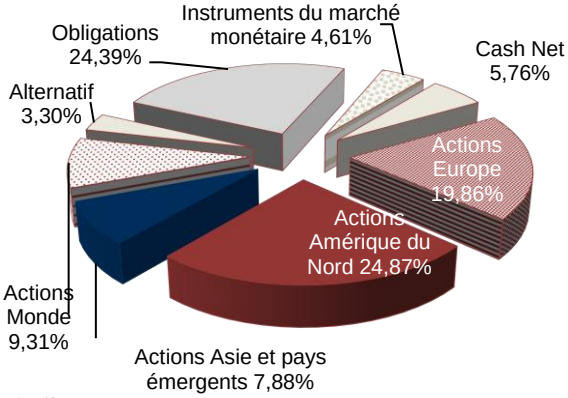
Risque d'inflation: risque que l'inflation érode la valeur réelle des actifs en portefeuille.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant ces risques par consultation du site Leleux Invest.

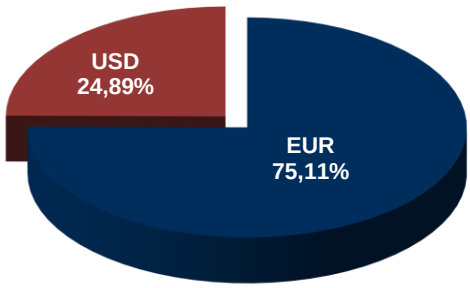
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Allocation du portefeuille en pourcentage (*)



Classe d'actifs - Source: Caceis Bank, Belgium Branch



Devise - Source: Caceis Bank, Belgium Branch

(*) Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.

Leleux Invest Dynamic World FOF - Classe R - Capitalisation

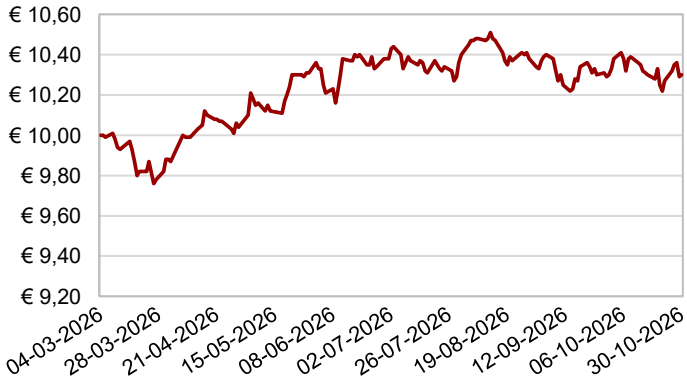
Performances et statistiques

Les rendements cités et l'évolution de la VNI ont trait aux années écoulées. Ils ne sont pas indicatifs de performances futures et peuvent être trompeurs. Les chiffres tiennent compte des frais de gestion et des autres frais récurrents, mais non des commissions de commercialisation (entrée) ni des taxes boursières. Période de référence de la performance calendrier : du 31/12 au 31/12.

Performances par année calendrier

Le fonds ayant été lancé le 4 mars 2026, les données ne sont pas disponibles.

Evolution de la VNI depuis le lancement



Source: Caceis Bank, Belgium Branch

VNI et rendements

VNI au 30 Octobre 2026	**10,30€**
VNI Plus Haut [12 Août 2026]	10,51€
VNI Plus Bas [26 Mars 2026]	9,76€
1 an rend. cumulé	-
3 ans rend. actuariel	-
rend. actuariel depuis le lancement	-

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Statistiques

Volatilité annualisée sur 3 ans	-
Sharpe Ratio (3 ans)	-
Portfolio Turnover (au 30/06/2026)	-9,79%

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Données relatives au portefeuille (*)

Noms des Gestionnaires	Région/Sect	Poids %
DNCA Finance	Obligations	7,94
BlackRock	Actions Europe	7,62
State Street Global Adv.	Actions AM. Nord	7,45
Keren Finance	Obligations	7,45
M&G Investment	Actions Europe	6,67

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Nombre de fonds en portefeuille	19
Nbr. de nouveaux fonds achetés	0
Nbr. de fonds entièrement liquidés	0
Encours sous gestion du compartiment en millions €	6,01

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

(*) Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.

Communication publicitaire – Rapport Mensuel au 30 Octobre 2026

Leleux Invest Dynamic World FOF - Classe R - Capitalisation

Caractéristiques

Nom:	**Leleux Invest Dynamic World FOF R CAP**	**Code ISIN:**	**BE6370436584**
Domicile:	Sicav de droit belge Ucits	Souscription minimum:	1 action
Date de Lancement:	4 Mars 2026	Frais courants estimés :	2,28%
Devise:	EUR	Commission de commercialisation a l'entrée :	Max 3% (négociable)
Calcul de la VNI:	Journalière	TOB à la sortie:	1,32% (max 4.000 €)
Date de règlement:	J+4	Taxation sur les plus-values: Précompte mobilier 19 Bis*:	10% 30%
Gestionnaire:	Leleux Fund Management & Partners SA	Durée d'existence du produit :	Illimitée
Administrateur:	Caceis Bank, Belgium Branch	Réviseur:	Mazars

Glossaire

Volatilité	Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations de marché, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value du titre.	Actions de capitalisation	Actions ou parts pour lesquelles tous les revenus que le compartiment perçoit sont réinvestis.
Ratio de Sharpe	Ratio qui permet de mesurer la rentabilité du portefeuille en fonction du risque pris par rapport au taux de rendement d'un placement "sans risque".	Action de distribution	Actions ou parts pour lesquelles les revenus seront distribués sous forme de dividendes périodiques aux actionnaires.
Taux Sans risque	Taux d'intérêt constaté sur le marché des emprunts d'états de pays considérés comme étant solvable.	Portfolio Turnover	Cet indicateur mesure le volume de transactions effectuées dans le portefeuille. Il est calculé annuellement et exprimé en pourcentage des encours sous gestion.
Asset Test	Test qui détermine si le compartiment investi directement ou indirectement plus de 10% de son patrimoine dans le créances visées par l'article 19 Bis CIR92.	Fonds	Un fonds est un Organisme de Placement Collectif, aussi appelé OPC. Le terme fonds est utilisé dans la fiche mensuelle pour désigner le compartiment de la Sicav.
Anti-Dilution Levy	En cas d'entrées ou de sorties nettes exceptionnellement importantes, le fonds peut facturer de façon discrétionnaire aux investisseurs qui entrent ou sortent à cette date des frais supplémentaires qui neutralisent l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire. Ces frais sont prélevés dans des situations exceptionnelles dans l'intérêt des investisseurs qui conservent le fonds (1).	*Précompte mobilier 19 Bis:	Le compartiment est susceptible d'investir plus de 10% de ses actifs dans des créances. Par conséquent, lors de la vente de ses parts de capitalisation, l'actionnaire est susceptible de devoir supporter le précompte mobilier 19 Bis. la base imposable sera constituée de la différence entre le cours d'achat et le cours de vente, pondérée par le pourcentage d'obligations détenues par le fonds au moment de la vente (baptisé Asset Test).

Autres informations pertinentes

-Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Le régime fiscal en question s'applique à un investisseur de détail moyen ayant la qualité de personne physique résidente belge.Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.

-Le prospectus, les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM identifié en tête du document: tout renseignement contractuel relatif au compartiment renseigné dans cette publication et les risques inhérents à ce type d'investissement figurent dans le prospectus d'émission, le document des informations clés et les derniers rapports périodiques, qui sont disponibles, en français et néerlandais, gratuitement auprès de Caceis Bank, Belgium Branch qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site Leleux Invest. Les VNI sont publiées dans les journaux L'Echo et De Tijd. Toute plainte peut être adressée à la direction effective de la SICAV à l'adresse suivante : info@leleuxinvest.be Si la direction effective de la Sicav a traité votre réclamation, mais que vous n'êtes pas d'accord avec la solution proposée, vous pouvez faire appel à l'Ombudsfin : Ombudsman@OmbFin.be.-Le résumé des droits des investisseurs est disponible en Français et en Néerlandais sur le site de la SICAV Leleux Invest : Lien vers le résumé des droits des investisseurs

(1) Anti-Dilution Levy: pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au prospectus : Lien vers le prospectus